

DECISION N° 06 - 017 SG/ FORMATION

ministère
des transports,
de l'Équipement
du tourisme et de la mer



direction
départementale
de l'Équipement
de la Réunion
secrétariat général
Cellule Formation
Concours

Autorisant l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement d'un ouvrier des parcs et atelier – contremaître A – filière atelier au titre de l'année 2006

Le directeur départemental de l'Équipement ;

Vu le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928 ;

Vu l'arrêté interministériel du 2 décembre 1991 portant classification professionnelle des ouvriers permanents des parcs et ateliers, des ponts et chaussées et des bases aériennes ;

Vu la lettre-circulaire DP/GB2 du 20 mars 1997, modifiée par la circulaire DPSM/TE du 03 juin 2003 ;

Vu les conclusions de la CCOPA du 21 juillet 2006 ;

DECIDE :

Article 1^{er} - L'ouverture d'un concours externe au titre de l'année 2006, pour le recrutement d'un contremaître A de la filière atelier des parcs et ateliers à la direction départementale de l'Équipement de la Réunion.

Article 2 – Les épreuves du concours externe comportent des :

2-1 Épreuves écrites d'admissibilité

1 - Rapport de synthèse	3h	Coefficient 3
2 - Mécanique appliquée – technologie des moteurs	4h	Coefficient 4
3 - Gestion d'équipe, organisation du travail	4h	Coefficient 5

2-2 Épreuve orale d'admission

4 - Entretien avec le jury	45 minutes	Coefficient 6
----------------------------	------------	---------------

Article 3 - La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au :
24 août 2006

Article 4 - Les épreuves d'admissibilité auront lieu les : **26 et 27 septembre 2006**

Article 5 - La composition du jury fera l'objet d'une décision séparée.

Fait à Saint-Denis, le 28 juillet 2006
Le directeur départemental de l'Équipement
Pour le directeur
Le directeur Adjoint Infrastructures Equipement

signé

Marc TASSONE

Visa pour le Trésorier-Payeur général
Pour le contrôleur financier en région

signé

S. LELY
Le 21 juillet 2006